

**AVANT DE COMPLETER LE PLAN DE FINANCEMENT PAR ACTION, VERIFIER LE TAUX FORFAITAIRE APPLICABLE A VOTRE PROJET**

NOM STRUCTURE : PORTEUR  
 INTITULE ACTION : ACCOMPAGNEMENT RENFORCE VERS ET DANS L'EMPLOI  
 SITE CONCERNE : CORBAS

**Dépenses directes de personnel (personnel du porteur de projet intervenant directement sur le projet)**

Noms des salariés et types de fonctions assurées	Clé d'affectation	Base de dépense (Salaires annuels chargés)	Activité liée à l'opération	Activité totale	Part de l'activité liée à l'opération	Dépenses liées à l'opération	A titre indicatif : coût unitaire
<b>Saisir une ligne par personne Préciser Nom/Prénom/Fonction</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>(4)=(2)/(3)</b>	<b>(5)=(1)x(4)</b>	<b>(6)=(1)/(3)</b>
G.D, conseiller insertion	au réel temps passé	50 000,00 €	800	1620	49,38%	24 691,36 €	30,86 €
D.D, conseillère insertion	au réel temps passé	50 000,00 €	1620	1620	100,00%	50 000,00 €	30,86 €
					#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
					#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
					#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
					#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
					#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
					#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
					#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
<b>Total</b>		<b>100 000,00 €</b>	<b>2 420,00</b>	<b>3 240,00</b>	<b>74,69%</b>	<b>74 691,36 €</b>	<b>30,86 €</b>

**Dépenses de fonctionnement directement rattachables au projet**

Objet	Détailler la nature des dépenses prévues	Préciser les bases de calcul	Année 1 - 2015
Achats de fournitures et matériels non amortissables			€
Dépenses d'amortissement des matériels liés à l'opération	ordinateurs conseiller	tableau amortissement / année concerné	400,00 €
Locations de matériel et de locaux nécessitées par l'opération	bureaux conseillers	prorata m2 utilisé par conseiller / temps passé par conseiller	800,00 €
Frais de déplacement, de restauration ou d'hébergement des personnels directement affectés à l'opération	Déplacement réunions réseaux	au réel	800,00 €
<b>Total</b>			<b>2 000,00 €</b>

**NE REMPLIR QUE SI LE PLAN DE FINANCEMENT DE VOTRE PROJET NE RENTRE PAS DANS L'APPLICATION DU TAUX FORFAITAIRE DE 40% DES DEPENSES DIRECTES DE PERSONNEL ET SI CES DEPENSES SONT STRICTEMENT RATTACHABLES A L'ACTION CONSIDEREE**

Dépenses directes de prestations de services			
Objet	Détailler la nature des dépenses prévues	Préciser les bases de calcul	Année 1 - 2015
atelier	presta	au réel facturation	5 000,00 €
<b>Total</b>			<b>5 000,00 €</b>

**NE REMPLIR QUE SI LE PLAN DE FINANCEMENT DE VOTRE PROJET NE RENTRE PAS DANS L'APPLICATION DU TAUX FORFAITAIRE DE 40% DES DEPENSES DIRECTES DE PERSONNEL ET SI CES DEPENSES SONT STRICTEMENT RATTACHABLES A L'ACTION CONSIDEREE**

Dépenses directes liées aux participants au projet			
Objet	Détailler la nature des dépenses prévues	Préciser les bases de calcul	Année 1 - 2015
Salaires et indemnités de stage			€
Frais de déplacements, de restauration et d'hébergement			€
Autres (préciser leur nature)			€
<b>Total</b>			<b>- €</b>

**NE REMPLIR QUE SI LE PLAN DE FINANCEMENT DE VOTRE PROJET NE RENTRE PAS DANS L'APPLICATION DU TAUX FORFAITAIRE DE 40% DES DEPENSES DIRECTES DE PERSONNEL ET SI CES DEPENSES SONT STRICTEMENT RATTACHABLES A L'ACTION CONSIDEREE**

Dépenses en nature		NE REMPLIR QUE SI LE PLAN DE FINANCEMENT DE VOTRE PROJET NE RENTRE PAS DANS L'APPLICATION DU TAUX FORFAITAIRE DE 40%	Dépenses de tiers	
Objet	Année 1-2015		Objet	Année 1-2015
Mise à disposition de personnel	1 000,00 €		Personnel mis à disposition par un tiers	€
Mise à disposition de matériel, locaux	2 000,00 €		Autres dépenses acquittées par un tiers	- €
Autres, préciser :			Salaires ou indemnités versés par un tiers au profit des participants	€
<b>Total</b>	<b>3 000,00 €</b>		<b>Total</b>	<b>- €</b>

Calcul des dépenses forfaitaires	
<b>Application d'un taux forfaitaire sur les dépenses directes pour le calcul des dépenses indirectes : le taux retenu doit être le même pour l'ensemble des actions et du projet global renseigner dans MDFSE</b>	
Base de calcul - soit :	Année 1 - 2015
taux forfaitaire 40% sur dépenses directes de personnel	<b>29 876,54 €</b>
Au réel*	

Au réel : préciser les bases de calcul :

\* Si votre projet est exclu du régime de forfaitisation, et/ou si le coût total du projet global (toutes actions confondues) est supérieur à 500 000€

Tableau des ressources prévisionnelles		
Financiers	Année 1 - 2015	Taux / total
<b>1. Fonds européens</b>	<b>51 567,90 €</b>	<b>45,01%</b>
<b>2. Financements publics nationaux</b>	<b>60 000,00 €</b>	<b>52,37%</b>
ville de Corbas	20 000,00 €	17,46%
metropole lyonnaise	40 000,00 €	34,91%
		0,00%
		0,00%
		0,00%
		0,00%
		0,00%
<b>Sous total : montant du soutien public (1+2)</b>	<b>111 567,90 €</b>	<b>97,38%</b>
<b>3. Financements privés nationaux</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00%</b>
		0,00%
		0,00%
<b>4. Recettes générées</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00%</b>
		0,00%
		0,00%
<b>5. Autofinancement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00%</b>
		0,00%
		0,00%
<b>6. Contributions de tiers</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00%</b>
		0,00%
		0,00%
<b>7. Contributions en nature</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>2,62%</b>
Mise à disposition de personnel	1 000,00 €	0,87%
Mise à disposition de matériel, locaux	2 000,00 €	1,75%
<b>Total des ressources</b>	<b>114 567,90 €</b>	<b>100,00%</b>

Tableau récapitulatif général

(se remplit automatiquement)	Année 1 - 2015	Ecart Dépenses/Ressources
Total des dépenses	104 567,90 €	-
Total des ressources	114 567,90 €	10 000,00 €

mettre 1 condition en fonction de l'option coûts simplifiés sélectionnée dans la liste déroul